

Un chemin de modestie

ANDRÉ HENRY, né le 15 octobre 1934 à Fontenoy-le-Château (Vosges), est instituteur, syndicaliste, militant associatif et homme politique français. Il a été notamment secrétaire général de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) de 1974 à 1981, puis ministre du Temps libre sous la présidence de François Mitterrand entre 1981 et 1983.

En 1936, le gouvernement du Front Populaire faisait adopter en France la loi créant les congés payés. En 1981, le premier gouvernement de François Mitterrand comptait en ses rangs, en la personne de l'auteur, un ministre du Temps libre, qui nous livre aujourd'hui ses réflexions sur cette expérience de vie.

J'avais 20 ans en 1944. J'ai l'habitude de dire à mes amis que je suis « un homme des bois ». Né dans une écluse vosgienne en bordure de la forêt, éloigné de tout, sans papa ni grand-père, élevé par une grand-mère éclusière, sans maman présente dès mes 12 ans, mon enfance, pourtant heureuse, a été marquée par le travail, la pauvreté, la fierté. Le travail d'éclusier, souvent épuisant et la nécessité de subvenir seuls ou presque à tous nos besoins, à cette époque, ont sans doute forgé ma sensibilité à la condition sociale, aux inégalités sociales, aux indifférences sociales. Et plus encore au rôle majeur de l'instruction et de l'éducation pour tenter de réduire ces inégalités et de rendre maîtres de leur vie les femmes et les hommes de notre temps. Mais je ne serais parvenu à rien sans ma maîtresse d'école, sans mes maîtres du Cours Complémentaire (il n'y avait pas de collègue dans ce petit coin des Vosges), sans mes profs de l'École normale d'instituteurs et sans ces militants syndicalistes qui ont ouvert la voie des combats de ma vie.

Sans la nommer, la culture est là

Ces quelques lignes pourraient suffire à répondre à la question de savoir pourquoi je me suis intéressé à la question de la culture et des loisirs. La culture dans l'écluse de mon enfance rimait avec jardins. Le loisir était un mot inconnu. Mais c'est à l'école primaire – première – que l'on fait l'apprentissage de l'autre, que l'on s'apprend de l'autre. Et plus tard, c'est la confrontation des idées, les oppositions qui suscitent la réflexion, la lecture comme le dialogue qui préparent à la construction de soi-même, l'envie du mieux qui appelle à plus de connaissances dans tous les domaines. La culture est là, dans tous les moments de vie.

La compétition sportive est aussi une école de vie, de loisirs et de culture. Gardien de but d'une modeste équipe de football, jouant dans des conditions « précaires », j'ai beaucoup appris dans ces « proximités physiques », sur les hommes, leurs attentes, leurs brusqueries, leurs joies, leurs soucis. Et il m'est arrivé de dire que dans un Collège ou un Lycée la personne que l'on devrait écouter d'abord dans les Conseils de classe, c'est le prof de gym parce qu'il est le seul à voir l'élève à la sortie de la douche. Il y a plus de vérité et de connaissances dans ces « proximités respectueuses » que dans bien des échanges savants.

Du syndicat au ministère

Le syndicalisme a, en quelque sorte, fédéré en moi les diverses sensibilités de mon adolescence. Dans l'Éducation nationale, le syndicalisme a une particularité : au-delà des revendications corporatives « l'outil de travail » n'est autre que l'élève. Un outil fragile et combien divers. Et ce sont les revendications pédagogiques, donc culturelles qui dominaient et commandaient beaucoup de nos actions. Dans culture, il y a aussi loisirs, donc découvertes... C'est ainsi que dans la Fédération de l'Éducation nationale, la Commission Culture Jeunesse loisirs a toujours eu une grande importance – Pierre Mauroy, l'avait présidée avant moi. Et ses travaux recueillaient toujours un succès reconnu parmi les 550 000 membres de la Fédération.

Mais ce n'est sans doute pas pour cela seulement que le Président de la République François Mitterrand m'a confié un poste ministériel inédit, Ministre du Temps libre avec sous ma responsabilité une ministre déléguée à la jeunesse et aux sports et un secrétaire d'État au tourisme. Ce simple intitulé dit tout : jeunesse, sport, tourisme..., c'est éducation, culture, loisirs, rencontre, partage... À y bien réfléchir, ce ministère était en phase avec mon métier d'instituteur et les responsabilités syndicales que j'avais assumées.

Et ce n'est pas un hasard si la première mesure prise fut le rattachement des profs d'Éducation physique et sportive au ministère de l'Éducation nationale. Tant il est évident que ces disciplines concourent avec les autres à l'épanouissement des jeunes. Ce n'est pas un hasard non plus si le chèque vacances a été l'un des projets phare de mon ministère. L'idée du chèque vacances est en effet entièrement d'essence syndicale ; la Société du Chèque vacances existait depuis 1971. Elle regroupait – fait exceptionnel – toutes les organisations syndicales, et la FEN¹, parce qu'elle était unitaire, y tenait un rôle particulier. Cette « Société » plaidait pour un système plafonné d'épargne – vacances par les salariés eux-mêmes, épargne bonifiée par les administrations et les entreprises, une bonification plus grande pour les plus modestes. Giscard d'Estaing avait repris puis abandonné l'idée, Nous avons donc demandé au candidat François Mitterrand de l'intégrer dans son programme. Devenu ministre, il m'incombait de la réaliser, ce qui fut fait fin mars 1982.

1. La Fédération de l'Éducation nationale (FEN) était une organisation professionnelle française, concernant à l'origine les personnels de l'Éducation nationale, incluant par la suite ceux de la recherche et de la culture (son champ de syndicalisation couvrant jusqu'à huit ministères) ; elle fédérait plusieurs syndicats, dont les principaux étaient le SNI et le SNES (source Wikipédia).

Un programme de justice sociale à mettre en œuvre sans tarder

Quand le Président de la République nouvellement élu m'invita un soir – tard – rue de Bièvre pour me proposer ce poste ministériel, il était clair dans ses propos qu'il s'agissait pour lui de rattacher son action politique au Front populaire de 1936. Léo Lagrange, les congés payés faisaient partie de l'imagerie populaire et marquaient surtout la volonté d'un gouvernement de gauche de s'inscrire dans un programme de plus grande justice sociale. Même si la comparaison s'arrêtait là, c'était un geste symbolique fort et en quittant la Fédération de l'Éducation nationale pour ce ministère, je me sentais en pleine adéquation avec mes responsabilités antérieures.

Mais je savais qu'il fallait faire vite, que des oppositions se manifesteraient, y compris venant de nos amis politiques et que je ne devais plus rien attendre des mes amis de la FEN, indépendance oblige! C'est pourquoi, comme l'avait fait Léo Lagrange, je pris sans tarder les deux initiatives exposées ci-devant, relançai une politique d'Éducation populaire dans toutes les Délégations départementales Jeunesse et Sport (elle était négligée depuis longtemps) et préparai un programme de formation et de reclassement des personnels de l'éducation populaire. En même temps était étudiée une réforme pour la reconnaissance sociale du rôle du mouvement associatif.

Mais je gardais au fond de moi-même une référence forte au Front populaire, celle de la joie de la classe ouvrière, la joie de pouvoir un peu profiter de la vie, celle de la fête. Je demandai à mon cabinet d'organiser sans délai une fête musicale à Paris le 11 juin 1981, moins de trois semaines après l'installation du gouvernement.

Le 11 juin 1936 Léo Lagrange annonçait à la radio *La voix de Paris* la décision historique du gouvernement du Front populaire de donner à tous les travailleurs deux semaines de congés payés. Si un lien politique devait être fait, c'était bien cette date qui convenait. Le jeune Jacques Higelin et le groupe *Téléphone*, contactés, donnèrent leur accord. On fit installer d'urgence une tribune place de la République et presque sans publicité, la fête commença vers 20h. Elle dura toute la nuit avec des dizaines de milliers de personnes. Nous avions seulement oublié de demander l'autorisation à la mairie de Paris ! Jacques Chirac ferma les yeux ! Et bien de mes amis membres de mon cabinet me disent à chaque rencontre : non, ce n'est pas Jack Lang qui a créé la fête de la musique, c'est nous.

[...] D'où venait [à François Mitterrand] cette idée d'un ministère du Temps libre ? Idée à laquelle je n'avais jamais pensé car mes responsabilités de Secrétaire général de la FEN me conduisaient d'évidence à me préoccuper du futur titulaire du poste de Ministre de l'Éducation nationale.

La réponse est simple : je crois que, sans le dire à Pierre Mauroy, François Mitterrand avait repris (récupéré ?) l'intitulé d'une structure récemment créée par la Fédération Léo Lagrange, et qui portait le nom de Temps libre. Pierre Mauroy d'ailleurs ne

cacha guère son étonnement quand il me reçut plus tard ! Il en va ainsi de la vie politique et j'entrai dans ce domaine avec un enthousiasme sans doute excessif.

Pistes nouvelles, versus exigences budgétaires

Le milieu politique est très différent du milieu syndical. Ici on a des mandats et on en rend compte à chaque Congrès. Là on a affronté le suffrage universel et les combats d'affiches, on a chassé en meute pour faire gagner son parti, mais après c'est souvent du chacun pour soi avec un impératif, être réélu. Nous n'étions que quelques-uns au Conseil des Ministres à ne pas avoir reçu l'onction du suffrage universel. Nous étions nommés par le Prince, c'est tout ! Et je compris très vite qu'il me fallait être réaliste, écarter tous propos utopistes tant la moindre initiative un peu audacieuse peut provoquer des levers de boucliers inattendus. Et puis l'utopie se marie mal avec les exigences budgétaires, fussent-elles de gauche.

Pourtant, nous avons commencé à élaborer quelques pistes nouvelles, que d'aucuns ont vite jugées utopistes ou irréalistes. Par exemple l'obligation de créer dans toute construction d'immeubles nouveaux à usage d'habitation des espaces conséquents de jeux, de sport et de loisir, de telle sorte que les habitants n'aient pas à faire des kilomètres pour se détendre et jouir de la nature. C'était une remise en cause de l'utilisation de l'espace pour ouvrir la voie à un certain art de vivre. Par exemple aussi – la formule est restée célèbre – l'équipement horizontal de la montagne pour offrir d'autres loisirs de neige que l'aller et retour de bas en haut grâce aux remontées mécaniques. Tollé des gilets rouges... Plus utopique encore, l'idée de revoir l'organisation de la semaine de travail de telle sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes qui profitent du dimanche. Le dimanche est sacré, disent les voyageurs des trains rendant visite aux familles et aux amis. Sacré, sauf pour les conducteurs, les contrôleurs et les personnels de la SNCF ! On eut beau multiplier les exemples de ces anomalies et inégalités..., nous n'étions plus utopistes, mais dangereux. Bien sûr ces pistes ne furent que des ébauches, mais elles révélèrent l'extraordinaire résistance au changement du peuple français... et de ses élites politiques. (On employait encore cette formule dans la décennie 80).

Un Cabinet plus militant que politique

En fait l'utopie du ministère du Temps libre était sans doute dans son existence même. Utopie pour les sceptiques de tous les temps, pour celles et ceux qui critiquent mais ne proposent rien, pour ce peuple qui ne sait faire Nation que dans les grandes catastrophes. J'ai toujours considéré que la décision du Président Mitterrand était un acte de courage et d'ambition pour la France. Même moqué et décrié comme l'avait été Léo Lagrange en son temps, j'ai ressenti l'immense fierté de pouvoir « faire » avec un Cabinet plus militant que politique, « faire » quelques avancées sociales. La reconnaissance de l'utilité sociale des associations –

une richesse exceptionnelle pour la France, ATD Quart Monde en est l'exemple type – , l'unification des personnels de l'Éducation nationale avec l'intégration des professeurs d'éducation physique et sportive, la création de diplômes de meilleure formation pour les éducateurs et animateurs, une promotion décentralisée de l'Éducation populaire, et la création des chèques-vacances qui touche aujourd'hui près de 6 millions de personnes et permet à plus de familles modestes de partir en vacances.

Certes, « pouvait mieux faire » diraient les censeurs. Ma principale faiblesse a été de mal apprécier la différence de situation et de responsabilité entre le syndical et le politique. Les élus politiques n'exercent pas un mandat, ils tentent, tant bien que mal de réaliser leurs promesses et se battent pour cela au Parlement. Ministres, c'est autre chose. Ils tentent de réaliser les engagements du Président et, en même temps, d'y ajouter quelques-unes de leurs propres ambitions personnelles à condition qu'elles ne fassent d'ombre à personne. Y ai-je réussi autant que je l'espérais..., c'est douteux ! Je me dis parfois qu'avec un peu plus de temps, une ou deux années peut-être, j'aurais mieux compris et maîtrisé la manière de « gagner » en politique. Mais en mars 1983, après des élections municipales décevantes pour la majorité, et alors que le chômage dépassait de loin la crête des 2 millions, je ne fis plus partie du nouveau gouvernement.

Je pouvais en être déçu, mais pas étonné. Depuis une année déjà lors de mes multiples déplacements dans les départements, auprès des élus mais surtout auprès du monde associatif, tous mes interlocuteurs me tenaient le même langage : « *Monsieur le Ministre, on est largement d'accord avec ce que vous dites et ce que vous faites, mais nos préoccupations ne sont pas celles-là. Ce qui nous préoccupe, c'est la fermeture des petites entreprises et le chômage qui augmente* ». Et l'on me tendait des motions, des messages : « *Remettez-les au Président* ». Quelque part, on voyait en moi, plus que le Ministre, l'ancien responsable syndical !

Une culture populaire portée par les associations

Près de quarante années après je reste finalement assez fier de cette expérience de vie, mais toujours insatisfait de la condition sociale de beaucoup trop de nos concitoyens. Ma plus grande satisfaction tient à la place mieux reconnue du mouvement associatif français, et au-delà aux associations de tous les pays. Les actions et l'engagement bénévole de leurs dirigeants créent non seulement un espace économique significatif – 8 % du PIB en France –, mais surtout un cadre citoyen et un vecteur de culture populaire irremplaçables. Le message posthume du père Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde, adressé en 1988 aux États généraux de l'emploi², illustre éloquemment cette ambition qui irriguait aussi celle du Ministère du Temps libre.

Comment ne pas être d'accord, quand le père Wresinski stigmatise l'impossibilité des classes pauvres de nos sociétés d'accéder à la culture. L'expression « classes pauvres » est désagréable, mais

2. Voir p. 59.

quoi dire à la place ? À cette réalité sociale le Ministère du Temps libre a tenté de répondre en développant une politique de culture populaire, proche du peuple et portée par les associations, les militants et les personnels de l'Éducation populaire. Une telle politique ne peut être que décentralisée et proche des Maires et des Communes, qui connaissent le mieux les besoins de leur territoire. Les « Communs » dit-on aujourd'hui en retrouvant cette vieille expression qui porte bienveillance, attention à l'autre, regroupement et solidarité.

Comment ne pas être d'accord aussi quand le fondateur d'ATD Quart Monde dit avec force que le chômage pourrait être un temps sabbatique. Le chômage n'est pas un temps libre, mais un temps contraint et d'inquiétudes. (Comme l'est le confinement imposé par la menace d'un virus inconnu). Et là encore il conviendrait d'imaginer d'en faire un temps utile pour les personnes elles-mêmes et pour la société. Au-delà des formations professionnelles, la notion de culture populaire prend ici toute sa place.

Le Ministère du Temps libre n'a pas eu le temps d'élaborer totalement l'ébauche d'une politique globale où le temps libre serait l'un des vecteurs de l'équilibre social, en mettant en place des structures associatives financées par l'État, placées sous la responsabilité des Communes et capables de répondre convenablement aux attentes de toutes les couches de la population. Des structures qui donneraient sens à l'Éducation populaire tant dans sa dimension civique que dans sa dimension loisir. Car le temps libre est à la fois un temps intime, un temps ludique et un temps citoyen.

Il ne faut pas se leurrer. Les Françaises et les Français réclament beaucoup à l'État, mais ils tiennent en même temps à leur liberté individuelle. Et au-delà, ils se protègent derrière un individualisme forcené. C'est un mal majeur qui remonte loin et qui incite à la prudence quand un ministre avance des idées un peu audacieuses, touchant aux habitudes de vie. Le temps libre est vécu comme personnel, intime et toute initiative politique en ce domaine doit faire preuve de beaucoup de volonté et d'autant d'humilité.

Et je ressentis justement comme une leçon d'humilité, ce dialogue impromptu que j'eus lors de mon premier déplacement « ministériel ». C'était au Grand Pressigny en Indre et Loire. Je me rendais sur le site préhistorique suivi de la cohorte traditionnelle, et il y avait au long du chemin une double curiosité, celle d'un ministre qui passe et celle d'un ministre du « Temps libre ». On n'avait jamais vu cela ! Je m'arrêtai près d'une maison devant laquelle une dame était appuyée à sa porte. Après l'avoir saluée, je lui dis qui j'étais et lui demandai : « *Pour vous, Madame, le temps libre qu'est-ce que c'est ?* ». Après un temps d'hésitation, elle me répondit : « *Le temps libre, c'est un temps vide entre deux temps de travail* ». Un temps vide ! Je reçus cela comme un choc. Cette dame disait vrai. Pour elle et pour tant d'autres, il y avait eu le travail..., et puis rien.

Si j'avais eu besoin que ma mission fût définie, ce mot, seul, l'aurait fait. ■